



NATION UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

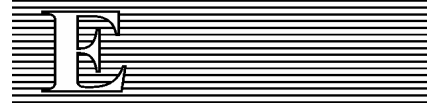


BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT



UNION AFRICAINE

Septième session du Comité de la sécurité
alimentaire et du développement durable
et
Conférence préparatoire régionale africaine à la
Conférence des Nations Unies sur le
développement durable (Rio+20)



20-25 octobre 2011
Addis-Abeba (Éthiopie)

Distr.: GÉNÉRALE

E/ECA/CFSSD/7/Inf.2
Août 2011

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Aide-mémoire



Nations Unies
Département des affaires
économiques et sociales



PNUE
Programme des Nations Unies
pour l'environnement



I. Généralités

Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable

La Commission économique pour l'Afrique (CEA), dans le cadre de la réforme de son mécanisme intergouvernemental, a, par la résolution 853 (XL) d'avril 2007, créé le Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable. Le Comité est un organe à la fois technique et législatif composé d'experts de haut niveau provenant des gouvernements, des milieux universitaires, des institutions de recherche-développement, du secteur privée et de la société civile des États membres de la CEA. Il se réunit une fois tous les deux ans et sert d'instance de promotion de la coopération, de l'échange d'informations et de données d'expérience entre les pays africains dans les domaines du développement durable, en mettant l'accent sur la sécurité alimentaire, l'agriculture, les établissements humains et l'environnement. Il donne des avis à cet égard aux États membres et conseille la CEA sur la manière de renforcer l'appui qu'elle apporte à ces États.

Le Comité sert également de cadre de promotion et d'évaluation des activités menées par les gouvernements africains au titre du suivi de la mise en œuvre des plans d'action mondiaux, notamment du Plan de mise en œuvre de Johannesburg, de l'Agenda 21, du Programme d'action du Sommet mondial de l'alimentation et du Programme pour l'habitat. À cet égard, les réunions du Comité ont servi de cadres à la réunion régionale africaine d'application qui examine les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements énoncés dans l'Agenda 21, le Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre de l'Agenda 21 et le Plan de mise en œuvre de Johannesburg. Les résultats de la réunion régionale africaine d'application alimentent les sessions de la Commission du développement durable de l'ONU.

À la lumière de ce qui précède, et eu égard à l'importance cruciale qui s'attache à mobiliser une forte volonté politique pour exprimer les préoccupations et les priorités de l'Afrique à la Conférence de Rio+20, la septième session du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable sera axée sur la préparation du continent à cette conférence. Dans cette optique, la composition du Comité sera élargie à tous les acteurs et toutes les parties prenantes concernés. La septième session du Comité verra ainsi la participation de ministres et d'experts de haut niveau venant de divers secteurs du développement durable, notamment des gouvernements, des organisations de la société civile, des milieux universitaires et du secteur privé des États membres, ainsi que des organisations régionales et sous-régionales africaines et des partenaires de développement. Le débat d'experts se tiendra du 20 au 22 octobre 2011 et celui des ministres les 24 et 25 octobre 2011.

II. Contexte

La septième session du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable (CFSSD7) fera fond sur les résultats des précédentes réunions du Comité. Elle servira aussi, conformément à la résolution A/64/236 de l'Assemblée générale, de cadre pour la réunion préparatoire régionale africaine à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, dénommée Rio+20, qui se tiendra au Brésil en juin 2012. L'objet de Rio+20 est de susciter un engagement politique renouvelé en faveur du développement durable, d'évaluer les progrès réalisés

à ce jour et les lacunes à combler dans la mise en œuvre des textes des grandes réunions issus des grands sommets relatifs au développement durable et de relever les défis qui se font jour. La Conférence sera axée sur les thèmes ci-après qui seront examinés et précisés au cours du processus préparatoire: 1) l'économie verte dans le cadre du développement durable et de l'élimination de la pauvreté et 2) le cadre institutionnel du développement durable.

La Conférence devrait donner lieu à un document politique ciblé. La Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, réunie à sa dix-septième session ordinaire à Malabo (Guinée équatoriale) du 23 juin au 1^{er} juillet 2011 a adopté une décision sur la préparation régionale africaine à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Décision 381 (XVII)), dans laquelle elle a invité les États membres à œuvrer à la définition d'une position commune africaine à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) et accueilli chaleureusement la tenue prochaine de la réunion régionale préparatoire. La Conférence soutient vigoureusement aussi le processus préparatoire en cours et exhorte l'ensemble des acteurs concernés à y participer activement.

La réunion préparatoire régionale africaine à Rio+20 sera donc le point culminant du processus préparatoire régional qui a été engagé en 2010 en vue d'alimenter le processus mondial. Les préparatifs régionaux sont coordonnés par la CEA en collaboration avec des organisations régionales et sous-régionales africaines et d'autres organismes du système des Nations Unies. Le processus préparatoire vise à donner des avis et à faciliter les consultations en vue d'assurer une coordination efficace de la préparation de l'Afrique. Ce processus est essentiel pour guider les pays africains et les préparer à exprimer collectivement leurs préoccupations et leurs priorités à la Conférence et faire en sorte que celles-ci soient prises en compte dans les documents finaux. Il permettra également de renforcer le mécanisme de consultation régionale en vue de soutenir la mise en œuvre, aux niveaux national, sous-régional et régional, des conclusions de Rio +20.

III. Portée et objectifs de la septième session du Comité

La septième session du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable mettra l'accent sur les préoccupations relatives aux priorités de l'Afrique et sur ce que le continent attend de Rio+20, de même qu'elle examinera certaines questions statutaires et législatives. À cet égard, la session vise deux objectifs principaux:

Premièrement, examiner l'exécution du programme de travail du sous-programme "Sécurité alimentaire et développement durable" de la CEA pendant l'exercice biennal 2010-2011 et donner des orientations concernant les activités de la période biennale 2012-2013 entrant dans le cadre du projet de budget-programme du cadre stratégique de la CEA pour la période 2012-2013.

Deuxièmement, constituer le cadre de la réunion préparatoire régionale africaine à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20). Sera soulignée à cet égard la nécessité d'une approche globale et holistique du développement durable ainsi que dans la combinaison de mesures liées entre elles indispensables à la solution des principaux problèmes à l'ordre du jour de Rio+20. Le principal objectif de la réunion est de servir de forum de haut niveau pour débattre des objectifs et des thèmes de Rio+20, ainsi que d'autres questions de fond intéressant l'Afrique, afin de parvenir à un consensus sur les principales priorités et préoccupations du continent qu'il s'agit de clairement exprimer et de faire prendre en compte dans les documents finaux de Rio+20.

IV. Forme et thèmes de la réunion

La réunion est divisée en deux parties traitant chacune un certain nombre de questions thématiques, ainsi qu'il suit:

A. Débat d'experts

Le débat d'experts comprendra six principales séances, dont une séance parallèle consacrée au travail du groupe de rédaction.

1. Exécution du programme de travail du sous-programme de la CEA "Sécurité alimentaire et développement durable" pendant l'exercice biennal 2010-2011

Un exposé sera fait sur les progrès de l'exécution du sous-programme de la CEA "Sécurité alimentaire et développement durable" au cours de la période biennale 2010-2011. L'objectif de l'exposé est d'obtenir des directives du Comité sur les activités concernant l'exercice 2012-2013 dans le cadre du projet de budget-programme du cadre stratégique de la CEA pour la période 2012-2013.

2. Exposés et discussions sur les principaux rapports à l'intention des organes délibérants

Les questions suivantes seront traitées:

- a) Mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable: principaux points de la quatrième édition du *Rapport sur le développement durable en Afrique*;
- b) Sécurité alimentaire en Afrique: défis, perspectives et possibilités d'action;
- c) Création de chaînes de valeur agricoles stratégiques afin d'améliorer la sécurité alimentaire et le développement durable en Afrique: Vue d'ensemble.

3. Exposés et discussions sur les initiatives spéciales

Au titre de ce sous-thème, le comité examinera les questions suivantes:

- a) Changement climatique et développement en Afrique;
- b) Initiative de politique foncière.

4. Débat d'experts de la conférence préparatoire régionale africaine à Rio+20

Les discussions donneront aux participants l'occasion de recenser les problèmes et les possibilités propres à leur situation, ainsi que de recommander des mesures spécifiques à adopter par la réunion sur les questions suivantes:

- a) Rapport d'examen régional de l'Afrique pour Rio+20;
- b) Rapport africain sur les défis nouveaux;
- c) Rapport africain sur l'économie verte dans le cadre du développement durable et de l'élimination de la pauvreté;

d) Rapport africain sur les cadres institutionnel et stratégique du développement durable et gouvernance internationale de l'environnement;

e) Déclarations des principaux groupes.

5. Groupe de rédaction de la Déclaration de consensus africain à Rio+20

Après l'ouverture de la session, les États membres seront invités à désigner des délégués qui les représenteront dans un groupe de rédaction à composition non limitée, qui se réunira parallèlement à la séance plénière. Le groupe, avec l'aide du Secrétariat, fera la synthèse des débats de la conférence préparatoire régionale africaine à Rio+20 en un ensemble de recommandations, dans le cadre d'un projet de Déclaration de consensus africain, qui sera examiné par le Comité avant d'être soumis aux ministres pour examen et adoption.

6. Examen de la Déclaration de consensus africain à Rio+20 et adoption du projet de rapport de la septième session du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable

Le Comité sera saisi, pour examen, d'un projet de Déclaration de consensus africain à Rio+20 et du rapport de la septième session du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable. Le Comité fera, sur les projets, des commentaires et des observations sur la base desquels sera établie la version finale du projet de déclaration qu'examineront les ministres. Il présentera pour adoption, le rapport reflétant les larges discussions tenues.

B. Débat ministériel

Le débat ministériel se déroulera suivant trois axes principaux:

1. Ouverture: donner le ton

La séance inaugurale, qui fournira l'occasion d'analyses perspicaces, sera consacrée aux allocutions d'ouverture et au discours d'orientation que prononceront d'éminentes personnalités. Elle donnera le ton des discussions et élargira le débat.

2. Débat d'orientation au niveau ministériel sur les objectifs et les thèmes de Rio+20

Les problèmes de développement durable en Afrique présentent des aspects multiples, c'est pourquoi la mise en œuvre du programme d'action de Rio+20 doit reposer énormément sur un engagement renouvelé des pouvoirs publics, soutenus par la mise en place de mesures institutionnelles, y compris des capacités renforcées et des partenariats structurés à tous les niveaux.

Le débat d'orientation au niveau ministériel sera interactif et donnera lieu à des exposés d'un groupe de personnalités de haut niveau sur les principales questions, possibilités et options. Il sera suivi des réponses des experts et des principaux groupes visant à stimuler les discussions sur les sous-thèmes suivants:

- Progrès de la mise en œuvre des engagements pris en matière de développement durable et nouveaux défis;
- L'économie verte dans le cadre du développement durable et de l'élimination de la pauvreté et cadre institutionnel du développement durable;
- Moyens de mise en œuvre: combler les lacunes.

3. Déclaration de consensus africain et participation de l'Afrique à Rio+20

La réunion examinera également une proposition visant à assurer une participation effective de l'Afrique à Rio+20, notamment l'organisation de manifestations parallèles sur des sujets relatifs aux programmes de développement durable. Elle donnera des orientations sur les modalités proposées de participation. Elle examinera aussi un projet de Déclaration de consensus africain à Rio+20 et un projet de décision/résolution sur la Déclaration de consensus qui sera soumis à la Conférence au sommet de l'Union africaine en janvier/février 2012.

V. Documentation

Des documents de travail faisant un tour d'horizon des questions à l'ordre du jour serviront de cadre conceptuel et d'analyse pour faciliter les discussions à la réunion tant ministérielle que d'experts. Ils donneront un aperçu utile et une orientation générale et contribueront au débat sur la manière d'aborder les défis du développement durable, en général, et mèneront à l'adoption d'une Déclaration de consensus définissant les priorités et les choix de l'Afrique pour réaliser les objectifs de Rio+20, en particulier. Les documents de base élaborés pour les deux volets de la réunion en vue d'orienter les discussions générales ainsi que sur les sous-thèmes figurent sur la liste des documents.

VI. Résultats escomptés

Au niveau des experts, les résultats escomptés sont les suivants:

- Donner des conseils et des orientations sur un certain nombre de questions touchant au développement durable, notamment l'exécution du programme de travail de la Division de la sécurité alimentaire et du développement durable pour l'exercice 2012-2013.
- Formuler, sur les différents domaines thématiques, des recommandations pratiques et pragmatiques susceptibles de promouvoir le programme de la Division en matière de développement durable.
- Contribuer à définir les priorités et les préoccupations clefs qui seront intégrées dans la Déclaration de consensus ministérielle sur les résultats de Rio+20.

Au niveau ministériel, en partant des contributions issues des conclusions et des recommandations générales des experts et sur la base des débats ministériels cristallisant les questions et le consensus nouveau, les résultats escomptés seront les suivants:

- Déclaration de consensus africain à Rio+20.
- Projet de résolution sur la Déclaration de consensus et sur les modalités d'une participation effective de l'Afrique à Rio+20, qui sera soumis à l'examen de la Conférence au sommet de l'Union africaine de janvier 2012.
- Communiqués de presse.

VII. Participation

Étant donné la nécessité d'adopter, en matière de développement durable, une démarche holistique et coordonnée impliquant des partenariats entre les principales parties prenantes, la manifestation rassemblera prioritairement des représentants des ministères concernés, en particulier ceux de l'environnement et de la planification, ainsi que des experts traitant des problèmes de développement durable. À ceux-là s'ajouteront des représentants de la société civile, des organisations du monde des affaires et des milieux professionnels, des institutions universitaires et de recherche, des institutions et organismes internationaux, des communautés économiques régionales (CER) et des partenaires de développement.

VIII. LANGUES DE TRAVAIL

Les travaux de la réunion se dérouleront en anglais et en français, avec interprétation simultanée dans les deux langues.

IX. Dates et lieu

La réunion se tiendra au Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba (Éthiopie)

- Le débat d'experts aura lieu du 20 au 22 octobre 2011.
- Le débat ministériel aura lieu les 24 et 25 octobre 2011.

X. Dispositions administratives

Ces dispositions figurent dans une note d'information séparée.